



Gétigné

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Loire-Atlantique

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la mairie (salle du conseil)

Le jeudi 05 février 2026 à 19h00

Affiché le 30/01/2026

ORDRE DU JOUR

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 18 décembre 2025
2. Délégations du Conseil municipal au maire

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES

3. Débat d'Orientations Budgétaires 2026

PATRIMOINE, AMÉNAGEMENT ET URBANISME

4. Acquisition de la parcelle AZ 815p au 12 place du Fournil
5. Acquisition des parcelles BC 419p et 422p au 16 rue de Terbin
6. Acquisition de la parcelle BD 894 et cession de la parcelle BD 895 au 30 rue des Moulins

CULTURE, COMMUNICATION, RELATIONS AUX PUBLICS

7. Modification de la jauge d'accueil de la Villa à l'Espace Bellevue et du règlement intérieur

INTERCOMMUNALITÉ

8. Prolongation 2026 de la convention de fonctionnement et de financement du service de police pluri communale des communes de Clisson, Gétigné, Gorges

PROJET CŒUR DE BOURG

9. Avenant au marché de travaux pour l'aménagement des espaces publics du cœur de bourg

INFORMATIONS DIVERSES

